



Dépêche 966

Un démenti aux élucubrations !

La revue « Challenges » a provoqué un émoi certain en douane, en publiant un petit encadré signalant une déclaration ministérielle annonçant « la suppression des listes d'aptitude en douane sous deux ans ».

Ce genre d'annonces concernant notre administration commence à être monnaie courante.

Dernièrement la ministre de l'économie elle-même s'était fendue d'une déclaration qui avait provoqué le courroux de toute une corporation et nous avait donné l'occasion de lui écrire (voir dépêche N° 914 du 14 avril même rubrique).

Par parenthèse nous attendons toujours sa réponse...

La « sortie » d'un chef de cabinet était d'un autre tonneau pour ce qu'elle induisait de conséquences sur les carrières des personnels douaniers, et sur le peu de sérieux qu'elle semblait receler !

En effet pourquoi la suppression en douane et rien ailleurs ????

Mais à l'heure où l'Elysée elle-même sombre dans la pratique du « ballon sonde », (voir les annonces du début de semaine sur les retraites), sait-on jamais !

Lors de la réunion du 6 mai entre les fédérations syndicales et le secrétaire général du ministère accompagné des deux conseillers sociaux, l'un deux a catégoriquement dégonflé la baudruche et démenti toute velléité concernant les listes d'aptitude en douane !

Dont acte.

Paris, le 5 mai 2010.